



Mairie de La Regrippière

Inter' Actions



CIToyENS

(Les belles rencontres !)

& ACTEURS



Sommaire

2	Le mot du maire
3	Conseil municipal
10	Vie communale
16	Enfance et jeunesse
17	Sport
18	Sèvre et Loire
20	Autour de chez nous
22	Le coin détente
25	Infos pratique
25	Le portrait



L'AGENDA

SEPTEMBRE

- 06 - Ouverture du café-restaurant Le ST JO'
- 07 - Reprise du Club de l'Espérance
- 09 - Conseil Municipal
- 11 - La terre ferme - après-midi champêtre
- 15 au 18 - Grande vente à Royal Mer
- 17 - Réunion des associations
- 18 - Collecte des déchets organisée par le conseil municipal d'enfants
- 25 - Soirée Rock & Fouées au café restaurant

OCTOBRE

- 1^{er} au 3 - Les Muscadétours
- 07 - Conseil Municipal
- 10 - Les belles rencontres
- 12 - Repas du Club de l'Espérance
- 13 - Réunion publique Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- 16 - Croc'jeux de 10h30 à 12h à la médiathèque

NOVEMBRE

- 06 - Repas des aînés
- 06 - Concert à partir de 20h au restaurant le St Jo

ATTENTION

Pour « Inter' Actions » de novembre, transmettez vos articles avant le jeudi 15 octobre par mail à :

communication@mairie-laregrippiere.fr



Pascal EVIN
Maire de la Regrippière

LE MOT DU MAIRE

Cette nouvelle rentrée nous réserve encore une fois son lot d'incertitudes, de protocoles. Néanmoins, nous souhaitons un bon courage à tous les élèves, aux équipes enseignantes et aux associations pour une reprise, encore une fois, peu lisible dans l'avenir. Ayons une pensée pour les vendanges dont la qualité, à défaut de la quantité, sera, on l'espère, présente après un printemps compliqué.

Septembre marque aussi la réouverture du café-restaurant totalement relooké et renommé « Le ST JO' ». Nous espérons une pleine réussite aux repreneurs. Soyons acteurs de ce succès à venir pour le maintien d'un commerce de proximité si important en milieu rural.

Comme nous l'avons mentionné en juin, nous avons choisi le bureau d'études Altévero qui va analyser notre commune pendant plusieurs mois. Il fera des préconisations pour une meilleure gestion des eaux pluviales. Le nouvel épisode orageux avant l'été nous y a incité... En juillet, une partie de la toiture de l'école publique a été refaite.

Deux rendez-vous importants pour nous retrouver à l'automne :

- Le samedi 18 septembre, à l'initiative du conseil municipal des enfants, « une randonnée déchets » suivi d'un pique-nique.
- Le dimanche 10 octobre, une matinée consacrée aux «belles rencontres» afin de mieux se connaître.

Vous retrouverez le détail de ces animations dans les pages du bulletin. Il est important de se réunir de nouveau.

D'ici peu, des moutons prendront place au niveau des bassins d'orage du lotissement des Corbetières pour un éco-pâturage. Ils assureront l'entretien. Petits et grands pourront aller les voir. Le site a été aménagé en conséquence.

Dans le futur lotissement du Souchais, les nouvelles constructions vont commencer ; les deux rues de cet aménagement s'appelleront « rue de l'ouche Renard » et « rue de la petite pièce ». Ces dénominations reprennent les appellations d'origine des parcelles.

Le conseil municipal vous souhaite une belle rentrée. Continuons à être vigilants et à prendre soin de nous et des autres.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 17 juin 2021 à 19h30 à la salle du Prieuré, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Date de convocation : 11 juin 2021

PRESENTS : M EVIN P. , M CAILLER R., Mme DURAND A., M GUILLOU V., Mme PETITEAU M-E, M AMOSSÉ M., Mme BARON A., M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., M BOUCHEREAU F., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, M GAULTIER J-L, Mme JOLIVET C., M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU C.

ABSENT : M CARETTE C., Mme LAMBERT B.

Mme FONTENEAU C. est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20 mai 2021 a été approuvé.

M le Maire interpelle les élus sur les différents articles parus sur l'hebdo. En effet, il reprend le compte rendu du conseil municipal en donnant la parole à certains élus. Certains propos sont alors déformés.

PRÉSENTATION DES PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le conseil municipal d'enfants est venu présenter les différents projets émanant de la commission aménagement et animation.

Ils souhaitent installer plusieurs structures derrière la salle polyvalente : une bascule, un jeu à ressorts, un portique nid et un manège. Tous ces jeux seront accessibles pour tous les âges.

Ils ont également évoqué leurs projets d'animations. Ils vont organiser le 18 septembre prochain une journée de nettoyage de la commune ; de 10h à 12h ramassages des déchets puis pour ceux qui le souhaitent pique-nique conviviale et après-midi jeux. Un concours d'épouvantail sera également organisé le même jour.

DÉCLARATION D'UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 20 mai 2021 :

E 663 - 5 rue des Fontaines 138 m2
Appartenant à Madame Marie TOUBLANC
(demandé par Maître LUQUIAU à SEVREMOINE).
Parcelle située en zone Ua

Déclaration reçue en mairie le 27 mai 2021 :

E 662 - 7 rue des Fontaines 93 m2
Appartenant à Madame Marie TOUBLANC
(demandé par Maître LUQUIAU à SEVREMOINE).
Parcelle située en zone Ua.

Déclaration reçue en mairie le 27 mai 2021 :

E 683 - 2 rue des Fontaines 338 m2
Appartenant à Madame Marie TOUBLANC
(demandé par Maître LUQUIAU à SEVREMOINE).
Parcelle située en zone Ua.

Déclaration reçue en mairie le 29 mai 2021 :

E 2627 - 3 Place Saint Joseph 213m2
E2629 - 3 Place Saint Joseph 93m2
Appartenant aux conjoints RIPAUD (demandé par Maître PENARD à VALLET). Parcelles situées en zone Ua.

Déclaration reçue en mairie le 29 mai 2021 :

Lot 23 Zac du Souchais	435 m2
Lot 29 Zac du Souchais	448 m2
Lot 41 Zac du Souchais	432 m2
Lot 46 Zac du Souchais	458 m2
Lot 39 Zac du Souchais	570 m2
Lot 38 Zac du Souchais	697 m2
Lot 3 Zac du Souchais	598 m2
Lot 8 Zac du Souchais	461 m2
Lot 9 Zac du Souchais	386 m2
Lot 11 Zac du Souchais	443 m2
Lot 12 Zac du Souchais	450 m2
Lot 13 Zac du Souchais	450 m2
Lot 17 Zac du Souchais	551 m2
Lot 18 Zac du Souchais	455 m2
Lot 21 Zac du Souchais	427 m2
Lot 22 Zac du Souchais	375 m2
Lot 25 Zac du Souchais	443 m2
Lot 27 Zac du Souchais	457 m2
Lot 34 Zac du Souchais	409 m2
Lot 36 Zac du Souchais	419 m2

Appartenant à SNC la Fleurancellerie
(demandé par Maître PENARD à VALLET).
Parcelles situées en zone 1 AUb.

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

RENONCE à son droit de préemption sur ces biens.

DÉNOMINATIONS DES RUES DE LA ZAC DU SOUCHAIS

Le lotissement de la ZAC du Souchais est en cours d'aménagement.

La dénomination d'une voie publique relève de la compétence du Conseil municipal – du moins tant que ceux-ci appartiennent à la Commune. La dénomination d'une voie ou d'un lieu public doit donc obligatoirement faire l'objet d'une délibération. Pour ces rues, la commune n'est pas propriétaire mais Besnier Aménagement nous a demandé de choisir les noms de rues.

La commission voirie propose les noms suivants :

- rue de la Petite Pièce
- rue de l'ouche Renard
- rue de la Sanguèze
- rue de la Logne

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à choisir. Le Conseil municipal, après en avoir réfléchi, à 12 pour et 5 contre,
DÉCIDE :
- D'APPROUVER les dénominations des nouvelles rues : rue de la Petite Pièce et rue de l'Ouche Renard;

CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CŒUR DE BOURG AVEC LE CAUE

Vu la délibération du 18 février 2021 candidatant pour l'appel à manifestation d'intérêt cœur de bourg organisé par le département de Loire Atlantique

Vu la proposition d'accompagnement pour une réflexion du centre bourg du CAUE d'un montant de 4 500 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'autoriser le Maire à signer la proposition d'accompagnement dans le cadre de l'AMI Cœur de Bourg ;

D'approuver la participation financière à hauteur de 4 500 €

ETUDES DE FAISABILITE DE REHABILITATION DU LOGEMENT PLACE DE L'EGLISE

Monsieur Le Maire rappelle les différents bâtiments vacants appartenant à la mairie. Il est proposé de réaliser une étude de faisabilité pour réhabiliter le logement situé au-dessus de la mairie.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'autoriser le Maire à signer la proposition financière pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour réhabiliter le logement situé au-dessus de la mairie.

D'approuver la proposition financière à hauteur de 2 910 €

INFORMATIONS DIVERSES

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

M le Maire informe les élus sur l'avancée du PLUI au sein de la Communauté de Communes. Les habitants ont reçu dans les boîtes aux lettres le magazine qui explique l'avancée du projet.

Pour l'instant, nous avons reçu des demandes pour le changement de zonage.

La commission urbanisme va devoir se réunir en juillet pour faire le tour de la commune pour répertorier les bâtiments patrimoniaux selon les critères définis dans le futur PLUI.

Catastrophe naturelle

Suite à une demande de plusieurs habitants concernant la sécheresse, la commune avait fait une demande de catastrophe naturelle qui a été refusée.

Rue d'Anjou

M le Maire informe les élus qu'un courrier a été envoyé à tous les propriétaires des terrains situés derrière les habitations de la rue d'Anjou pour leur demander d'entretenir leur terrain en prévention des incendies.

Eolienne du Haut Vignoble

M le Maire présente les conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique. Celui-ci a rendu un avis favorable. Les conclusions sont consultables à l'accueil de la mairie pour une durée d'un an.

Voirie

M GUILLOU présente les différents travaux réalisés au cours du mois de juin : création de places de parking à coté du jardin public, mise en place de bicouche à la Pinaudière, à Beauséjour et à la rue d'Anjou.

Lâcher d'oiseaux

Mme PETITEAU informe que le lundi 21 juin un lâcher d'oiseaux va être effectué par l'école Clément Pelerin en hommage à Karla GRECU.

Agence France Service

Mme DURAND informe que France services va être mise en place à Vallet. Elle doit ouvrir début juillet au 3 boulevard Pusterle (anciennement le bureau des Douanes). Les agents de France services pourront aider les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches administratives (déclaration des revenus, demande de carte grise, etc).

Forum des associations

Mme DURAND évoque le déroulé du forum du 12 juin. Les associations étaient contentes de se retrouver. Il y a eu peu de monde. Cette année, il se déroulait sur la journée.

Move Your Vignoble

Mme DURAND invite les élus qui le souhaitent à venir le 4 juillet au stade voir cette manifestation organisée par le département et la périscolaire. Plusieurs associations de la commune vont y participer.

L'Art'Grippière

Mme DURAND et les agents du service technique ont installé les différentes œuvres partout dans la commune. Il est proposé aux habitants d'aller les admirer. Les participants ont reçu un courrier les remerciant pour leur participation.

La commission animation va réfléchir à un autre thème pour l'année prochaine.

Randonnée « Les belles rencontres »

M DUGUÉ évoque une manifestation que les commission bulletin et associations vont mettre en place au mois d'octobre.

Il s'agit d'une randonnée pour visiter 2 exploitations agricoles sur une demi-journée un dimanche matin.

Les personnes devront venir à 9h30 à la salle polyvalente puis iront à la rencontre de deux exploitations agricoles pour une présentation du métier d'agriculteur. Suite à ces rencontres, un pot sera offert par la mairie et permettra de faire un point sur ce qui a été vu pendant les visites.

Les élus seront présents pour aider aux dialogues et gérer des groupes composés de 25 personnes.

Dates du conseil municipal

8 juillet 2021

9 septembre 2021

7 octobre 2021

8 novembre 2021

9 décembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 8 juillet 2021 à 20h à la salle du Prieuré, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Date de convocation : 3 juillet 2021

PRESENTS : M EVIN P. , M CAILLER R., Mme DURAND A., M GUILLOU V., Mme PETITEAU M-E, M AMOSSÉ M., M CARETTE C., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., M BOUCHEREAU F., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, M GAULTIER J-L, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU C.

ABSENT : Mme BARON A., M BAUDRY M.,

POUVOIRS : Mme BARON A. a donnée pouvoir à Mme FONTENEAU C.
M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.

Mme FONTENEAU C. est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 17 juin 2021 a été approuvé.

M le Maire demande à rajouter le sujet suivant : Déclarations de biens soumis au droit de préemption.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1

M le Maire explique que la commission finances s'est réunie en juin afin de faire un point sur les dépenses et les recettes. Une économie de 27 000 € a été réalisée par rapport à la prévision. La commission a donc réfléchi où pouvait être mise cette somme : soit dans les projets mis de côté ou dans des travaux de voirie suite aux inondations et à la réalisation d'un diagnostic des eaux pluviales.

Considérant, les inondations du week-end du 19 et 20 juin, il convient de procéder à différents travaux et la mise en place d'une étude des eaux pluviales et de procéder aux écritures ci-après :

Investissement

Dépenses	
2031 VOI50	+ 19 100
2315 VOI50	- 13 000
2183 EC081	- 1 010
2184 EC081	- 145
2184 MAI67	- 426
2183 MAI67	- 467
2188 MAT88	- 750
2188 SAL65	- 100
2313 EC081	- 442
2031 BAT63	- 2 000
2188 MAT88	- 590
2315 SAL65	- 170

DIAGNOSTIC DES EAUX PLUVIALES

M le Maire explique que la Communauté de Communes Sèvre et Loire va mettre en place un diagnostic du territoire à partir 1^{er} trimestre 2022 qui servira dans le cadre du PLUI et procéder à un groupement de commandes.

M le Maire évoque deux hypothèses pour réaliser le diagnostic des eaux pluviales : soit on prend en charge tout le diagnostic, soit on attend la Communauté de Communes Sèvre et Loire en 2022.

Les membres de la commissions voirie sont unanimes, même si des travaux vont être réalisés cela ne suffira pas. Il faut rapidement partir sur la réalisation de l'étude.

Monsieur Le Maire présente 3 devis de bureau d'étude pour la réalisation d'un diagnostic des eaux pluviales.

Après en avoir délibéré et avoir étudié les différentes propositions, le conseil municipal fait le choix suivant : **Bureau d'étude Altéréo** par rapport au temps de réalisation et au coût.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux

Les travaux qui peuvent être effectués en amont sont la création de deux grilles dans la rue des Corbetières pour environ 6 000 €.

	ALTEREO	IRH	EF ETUDES
DIAGNOSTIC	12 360	13 550	10 344
AMENAGEMENTS ET SCHEMA DIRECTEUR	4 780	5 900	3 800
TOTAL HT	17 140	19450	14 144
TOTAL TTC	20 568	23 340	16 972.80
TEMPS DE REALISATION	6 MOIS	8 MOIS	12 MOIS

BÂTIMENT CAFÉ RESTAURANT - BAIL

La commune est propriétaire du bâtiment à usage de commerce situé 16, place Saint Joseph, cadastré section C numéro 278 et de la licence IV; le tout faisant l'objet d'un bail commercial en vertu d'un acte réalisé par Maître Cédric LUQUIAU, notaire à SEVREMOINE (49230 - Montfaucon-Montigné). Suite au dépôt de bilan de la société Kat'Rose le 16 décembre 2020, l'ancien bail a été rompu.

Le futur exploitant va pouvoir débuter son activité en septembre 2021.

Il a été décidé de conclure un bail précaire d'un an qui sera rédigé par le notaire.

Le loyer proposé s'élève à 500 € par mois par rapport aux chiffres d'affaires.

Un dépôt de garantie de 1000 € sera demandé.

Il est proposé de modifier le 4^{ème} paragraphe rédigé sur l'entretien à savoir : Si pour une cause quelconque, le remplacement des installations ou des appareils non remplacés à l'arrivée, se trouvant dans les locaux loués devenait nécessaire par suite d'usure, de vétusté, de force majeure ou d'exigence administrative, son coût sera entièrement à la charge du Bailleur.

Les frais de rédaction du bail sont à la charge de l'exploitant.

Si une boulangerie s'installe sur la commune, l'exploitant ne pourra plus vendre en libre-service et/ou en vente assistée les pains, viennoiseries et gâteaux.

Les activités autorisées dans les locaux sont : restauration, traiteur, vente à emporter, débit de boissons, jeux, dépôt de pains et d'épiceries. Toutes autres activités devront être demandées par écrit à la mairie et validées par le conseil municipal.

Sur proposition du Maire, et après discussion,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de conclure un nouveau bail commercial avec le gérant, M Laurent DUGRAY, aux conditions ci-dessus indiquées.

- **DECIDE** de confier à Maître Cédric LUQUIAU, notaire à SEVREMOINE (49230 Montfaucon-Montigné) la rédaction dudit contrat de bail commercial

- **AUTORISE** le Maire ou un adjoint à signer ledit bail avec l'exploitant.

L'ouverture est prévue le 6 septembre. Le nom du café sera « Le ST JO' ».

VENTE ALOUETTES - FRAIS DE MAINLEVEE

Dans le cadre de la vente par M. et Mme SUTEAU au profit de la Commune de la parcelle cadastrée B 1100 moyennant l'euro symbolique, il est proposé la prise en charge par la Commune des frais de mainlevée de l'inscription hypothécaire grevant la parcelle acquise.

La provision sur frais de mainlevée est de 260,00€.

près discussion, à l'unanimité,

- **DECIDE** de payer les frais de mainlevée de 260 €.

M Le Maire rappelle le dispositif inclusion

CONVENTION PARTENARIAT INCLUSION NUMERIQUE

numérique porté par la commune du Landreau. Cinq communes de la Communauté de Communes Sèvre et Loire dont La Regrippière ont décidé d'y participer suivant un besoin annuel de 266 heures pour la commune.

Le dispositif débutera le 15 juin 2021 jusqu'au 14 juin 2023.

Une convention partenariat a été créée pour déterminer les différentes modalités. Une participation financière est demandée suivant un échancier. Pour la commune, celle-ci est de 666€. Sur proposition du Maire, et après discussion, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. Le Maire à signer la convention de partenariat d'inclusion numérique
Mme PETITEAU M-E et Mme DURAND A. vont rencontrer la personne recrutée pour mettre en place des activités.

FISCALITÉ DIRECTE

Vu le Code Général des Impôts, et notamment l'article 1383 et l'article 1639 A bis

Les constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitation sont exonérées de la taxe foncière sur les propriétés bâties durant les deux années qui suivent celle de leur achèvement.

Les communes peuvent par une délibération prise dans les conditions prévues à l'article 1639 A bis du Code Général des impôts (CGI) et pour la part qui leur revient, réduire l'exonération à 40 %, 50 %, 60 %, 70 %, 80 % ou 90 % de la base imposable.

Sont concernées :

- les constructions nouvelles à usage d'habitation ou de leurs dépendances,
- les additions de construction à usage d'habitation ou de dépendance,
- les reconstructions destinées à un usage d'habitation,
- les conversions de bâtiments ruraux en logements.

Pour ces immeubles à usage d'habitation, l'exonération temporaire de deux ans est maintenue en totalité, sauf délibération contraire des communes et de leurs groupements dotés d'une fiscalité propre.

Les délibérations des communes et de leurs groupements à fiscalité propre peuvent viser :

- soit tous les immeubles à usage d'habitation ;
- soit les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R.331-63 du même code.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** la limitation de l'exonération à 40% de la base imposable de la taxe foncière de deux ans sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation, et de charger le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

AVENANT CONVENTION CROC'LOISIRS

Vu la convention de partenariat entre la commune et l'association « Croc'Loisirs » délibérée le 8 juillet 2019.

Il est mentionné les bâtiments mis à disposition.

Il est proposé de rajouter le bâtiment du restaurant scolaire et la classe de préfabriqué en cas d'intempéries, et d'un suivi du règlement sanitaire stricte.

Sur proposition du Maire,
Après délibération le conseil municipal :

- **EMET** un avis favorable à l'unanimité à l'avenant de la convention de partenariat.

- **AUTORISE** le Maire à signer ledit avenant
Par délibération en date du 20 Octobre 2016, les élus ont décidé du principe de municipalisation de l'activité de la pause méridienne à compter du 1^{er} Janvier 2017.

PERSONNEL COMMUNAL CONTRACTUEL : Pause méridienne et TAP

Au vu du nombre d'enfants, il faut procéder à l'embauche de huit nouveaux agents.

Les missions de ces agents consisteront à : Assurer l'accueil, la surveillance et l'animation des enfants pendant la pause méridienne.

Les agents effectueront 2h15 mn par jour scolaire, temps non annualisé,

Les agents seront susceptibles d'effectuer des heures complémentaires en cas de besoin.

M Le Maire propose de créer à compter du 1^{er} septembre 2021

8 postes d'Adjoint Territorial d'Animation Contractuel, catégorie C, Echelle C1. Ces postes seront rémunérés sur le 1^{er} échelon

Sur une durée maximum de 12 mois compte tenu, le cas échéant du renouvellement du contrat, pendant une période de 18 mois consécutive.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

EMET un avis favorable aux propositions ci-dessus,

CHARGE le Maire pour procéder à l'embauche correspondante.

TARIFICATION DES RYTHMES SCOLAIRES 2021-2022

La commission d'affaires scolaire propose de reconduire la tarification de l'année scolaire 2020-2021.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire la participation annuelle à la rentrée scolaire 2021/2022 représentant la moitié du reste à charge de la mairie, soit :

45 € pour 1 enfant, (soit 0.42 € de l'heure)

39 € pour 2 enfants (39 € x 2), (soit 0.36 € de l'heure)

36 € pour 3 enfants (soit 0.33 € de l'heure)

1 € la séance pour les enfants ponctuels

Le montant sera payable en une seule fois au mois de septembre ou en trois fois.

Au-delà de 45 séances (45 €), les familles ne seront plus facturées.

MISE EN PLACE D'UN PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

La commune s'est engagée dans la réalisation d'un Projet Educatif de Territoire depuis 2014.

Yves BARTRA, coordinateur enfance jeunesse a accompagné les élus en charge de ce dossier, et les différentes structures communales (écoles, associations...) pour la réalisation du nouveau PEDT.

Les objectifs du nouveau PEDT, sont :

Permettre à chacun de trouver un rôle à jouer pour devenir un acteur conscient de la protection de l'environnement naturel et du développement durable

Sensibiliser les enfants et les familles sur une utilisation raisonnée des écrans, à vivre ces écrans différemment.

Favoriser la mixité de genre

Favoriser l'accès à la culture et la découverte des autres cultures

Favoriser le lien, le vivre ensemble

Mise en place du plan mercredi

Sur proposition du Maire, et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE les grandes lignes de la présentation du nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2021 - 2024.

Mme PETITEAU a également informé que deux groupes de travail vont être créés sur le thème du développement durable et sur la mixité du genre.

DECLARATIONS DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

M Le Maire donne lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclarations reçues en mairie le 6 juillet 2021 :

Lot 35 ZAC du Souchais	409 m2
Lot 47 ZAC du Souchais	582 m2
Lot 19 ZAC du Souchais	420 m2
Lot 30 ZAC du Souchais	389 m2

Lot 10 ZAC du Souchais	376 m2
Lot 28 ZAC du Souchais	451 m2
Lot 16 ZAC du Souchais	662 m2
Lot 42 ZAC du Souchais	411 m2
Lot 14 ZAC du Souchais	514 m2
Lot 2 ZAC du Souchais	590 m2
Lot 45 ZAC du Souchais	410 m2

Appartenant à SNC la Fleurancellerie (demandé par Maître PENARD à VALLET). Parcelles situées en zone 1 Aub.

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

RENONCE à son droit de préemption sur ces biens.

M le Maire signale le dépôt de 15 permis de construire. La plupart des maisons seront en limite séparative.

INFORMATIONS DIVERSES

Graphiti

M le Maire présente un projet coordonné par la communauté de communes. Il est proposé dans chaque commune qui le souhaite la réalisation d'un Graphiti de 20 à 30m2. Celui-ci sera éphémère pour un coût d'environ 100€. Il est proposé de réfléchir à l'endroit où il pourrait être implanté dans la commune.

Le conseil municipal est d'accord pour l'implantation de ce Graphiti. Plusieurs réunions vont donc avoir lieu pour déterminer le lieu. Le thème sera commun à l'ensemble des communes.

Coffret électrique

Le coffret électrique situé place St Joseph a été percuté le 27 juin dernier. Nous avons retrouvé la personne qui a commis cet acte. Les assurances s'occupent du dossier.

Fibre optique

M le Maire informe sur l'implantation de deux coffrets pour la mise en place de la fibre optique. Il y en aura un au niveau du bâtiment des services techniques et l'autre au niveau du parking à côté de la mairie.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Une réunion publique a lieu le 13 octobre à 19h à la salle Buxéria à La Boisière du Doré pour informer la population sur l'état d'avancement du PLUI.

Moutons

L'installation du grillage est terminée. La cabane devrait être installée au mois d'octobre pour accueillir deux moutons d'Ouessant. Deux particuliers domiciliés le long du terrain sont prêts à s'en occuper en cas de besoin.

Commission voirie

Suite aux inondations, la commission voirie s'est réunie pour réfléchir aux différents travaux que la commune peut envisager de réaliser avant la fin de l'étude. Pour l'instant, les devis ne sont pas tous parvenus.

Entretien des terrains rue d'Anjou

Suite à un courrier de la mairie demandant aux différents propriétaires d'entretenir leurs terrains avant le 3 juillet, M GUILLOU et le responsable des services technique ont été constaté sur place. Il y a eu énormément de travail de la part des propriétaires.

Bâtiments

M CAILLER informe les élus sur les différents travaux réalisés ou en cours sur les bâtiments communaux.

Cet été, beaucoup de travaux vont avoir lieu à l'école publique : changement de la couverture des classes de CE et CM, installation de film occultant sur les vitres côté rues, changement des luminaires existantes par des leds pour les classes de CE et CM et rafraîchissement de la peinture de la cour de l'école.

Deux petites toilettes ont été installées, une dans le restaurant scolaire et une dans la cour de la périscolaire.

Suite aux inondations, les deux préfabriqués ont été impactés. Ils vont être réparés en conséquence.

Concernant les travaux pour l'église, il n'y a pas de date de réalisation pour l'enduit et pour la remise en état du jubé.

Des travaux de rafraîchissement de la peinture ont été effectués dans le café restaurant. Plusieurs matériels de cuisine vont également être changés avant l'arrivée du locataire.

M CAILLER a rencontré l'ARCT pour faire un bilan sur l'état des vestiaires du terrain de foot. La commission bâtiment va réfléchir aux différents travaux à réaliser pour 2022 pour ce bâtiment.

Temps d'Activités Péri-éducative

A la rentrée un flyer va être distribué aux parents pour expliquer les différents ateliers et présenter les différents animateurs. Dans le bulletin de novembre, il y aura également une présentation de l'équipe.

Croc'Loisirs

Malgré un début d'année compliqué, le bilan financier reste positif. Il y a beaucoup d'inscriptions cet été et pour les camps.

L'association a demandé à ce que la mairie prenne un arrêté pour interdire l'accès des deux roues sur le terrain de jeux derrière la périscolaire et également réglementer la présence de jeunes pendant les temps d'accueil des enfants à la périscolaire ou au centre de loisirs pour raison de sécurité. Ce point va être revu avec l'association.

Inspectrice de l'académie de Nantes

A partir de la rentrée, Mme JULIEN sera remplacée par Mme MORIN.

Ecole de musique

Il reste des places pour les personnes qui souhaitent se réinscrire.

Move your Vignoble

Cette animation a été annulée au vu du nombre d'inscrits. La section cirque a tout de même été maintenue.

Panier culturel

La communauté de communes propose aux communes qui le souhaitent d'avoir une activité culturelle lors d'un événement organisé par la mairie. C'est une représentation d'une demi-heure soit d'une pièce de théâtre ou de musique. Le coût serait de 150€ le reste sera pris en charge par la CCSL. Cette initiative permet de relancer les artistes. Il a été proposé de mettre cette animation en même temps que la randonnée « les belles rencontres ». La communauté de communes se charge de réaliser les affiches.

Cette animation pourra être proposée l'année prochaine pour une autre manifestation.

URBANISME

◆ DÉCLARATIONS PRÉALABLES

PROUST David 15 rue des Fontaines
Clôture et abris pour animaux

DUFFAY Christophe La Gandonnière
Rénovation de la toiture

FAVREAU Arnaud 6 Les Rappionnières
Pose d'une clôture

COMMUNE DE LA REGRIPIERE rue des Corbetières
Abri à animaux et clôture

GRELLIER Fabrice 27 rue du Pinier
Local à vélos

THIRION Ronan 6 La Grande Tranchais
Surélévation d'un mur existant pour garage

DEHAENE Romain 4 rue des Fontaines
Changement menuiseries bois en PVC façade côté cour

TERRIEN Nicolas 4 chemin de la Guigneraie
Mise en place d'une fenêtre de toit sur garage

MARY DIDIER LAVAL Allan 12 Le Moulin Gourdon
Extension de la maison d'habitation

CHEVALLIER Jean-Michel Le Buttay
Pose de 10 Panneaux Photovoltaïque sur pergola

ZAKIAN Jean 7 rue de la Chapelle
Mur en parpaing clôture

COIFFARD Yoan 12 bis la Bouchefoire
Transformation d'un garage en chambre et arrière cuisine et création d'une fenêtre de toit

◆ PERMIS DE CONSTRUIRE

LORET Cyrille 1 La Pinaudière
Carport

A2 CONCEPT lot 35 Zac le Souchais
Construction d'une maison d'habitation

SERVIERE Erwan lot 13 Zac le Souchais
Construction d'une maison d'habitation

BATTELLINO Killian lot 42 Zac le Souchais
Construction d'une maison d'habitation

LUNEAU Bastien lot 21 Zac le Souchais
Construction d'une maison d'habitation

JAMBU Allan lot 45 Zac le Souchais
Construction d'une maison d'habitation

LE NEVEN Fanny lot 6 Zac le Souchais
Construction d'une maison d'habitation

CHATAIN Stéphane lot 47 Zac le Souchais
Construction d'une maison d'habitation

MICHAUD Nathanaël lot 8 Zac le Souchais
Construction d'une maison d'habitation

GARREAU Charly lot 27 Zac le Souchais
Construction d'une maison d'habitation

COUILLEAUX Fabienne lot 29 Zac le Souchais
Construction d'une maison d'habitation

ANDRE Mathieu lot 46 Zac le Souchais
Construction d'une maison d'habitation

COLAISSEAU Clément lot 44 Zac le Souchais
Construction d'une maison d'habitation

ROBIN David 10 rue de la Petite Pièce
Construction d'une maison d'habitation

DAUCHEL Thomas 18 rue de l'ouche Renard
Construction d'une maison d'habitation

ALLAIRE Mathieu 3 rue de la Petite Pièce
Construction d'une maison d'habitation

VERCOUTERE Maxime 7 rue de l'Ouche Renard
Construction d'une maison d'habitation

CHOBLET Aurélien 11 rue de l'Ouche Renard
Construction d'une maison d'habitation

CANY Christophe 19 rue de la Petite Pièce
Construction d'une maison d'habitation

GUILLET Pauline 5 rue de l'Ouche Renard
Construction d'une maison d'habitation

LEBRUN Alexis 8 rue de l'Ouche Renard
Construction d'une maison d'habitation

SERPAULT Jérôme 13 rue de la Petite Pièce
Construction d'une maison d'habitation

FROMENTIN Baptiste 11 rue de la Petite Pièce
Construction d'une maison d'habitation

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES - Alistair LIMOUSIN - né le 24 juin 2021 - 14 rue du Vignoble
- Sacha GRAVOUILLE - né le 26 juillet 2021 - 4 Le Champ Oger
- Camille BOYAS - né le 10 août 2021 - 1 rue des Fontaines
- Louise VOURC'H - née le 14 août 2021 - 1 Place Saint Joseph



DÉCÈS - Joseph DURAND - 94 ans - a été domicilié 6 rue de l'école



NOUVEAU : ATELIERS INFORMATIQUE SUR LA COMMUNE



Des ateliers d'informatiques gratuits vont être mis en place à la rentrée destinés à :

- toutes les personnes qui aimeraient apprendre à se servir d'un ordinateur, envoyer un mail, remplir et envoyer des documents administratifs, aller sur les réseaux sociaux...
- toutes celles qui ont déjà des connaissances mais qui voudraient se perfectionner.

Ces ateliers seront animés par une personne spécialement recrutée et formée pour répondre aux différentes demandes.

N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire auprès de la mairie.

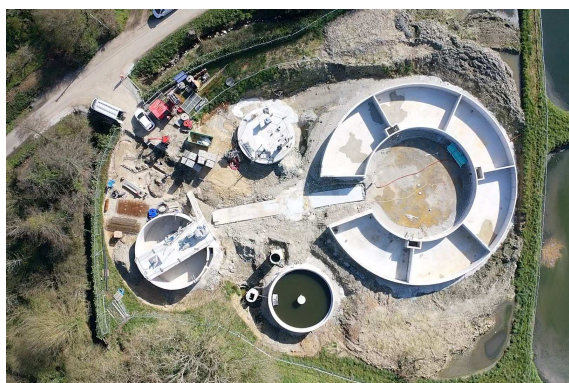
STATION D'ÉPURATION



La nouvelle station d'épuration est active en partie depuis cet été.

Il ne reste plus que les finitions à réaliser pour une inauguration courant novembre.

Ce nouvel équipement flambant neuf va remplacer les deux anciennes stations d'épuration, en apportant une capacité de traitement des eaux usées supérieure et une meilleure performance environnementale.



LES BELLES RENCONTRES

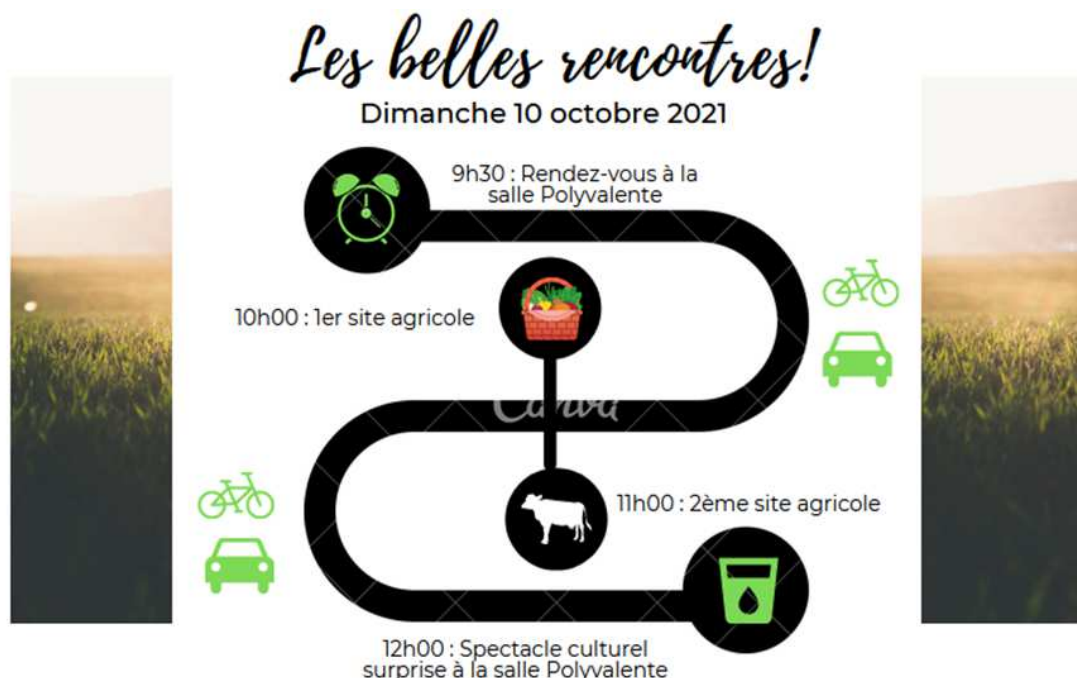


Pour cette première, nous avons voulu créer un événement ludique ouvert à tous pour aller à la rencontre de nos acteurs locaux. Mieux se connaître pour mieux se comprendre. La première date est le **dimanche 10 octobre 2021**.

Deux temps forts !

- 10h00 : la visite de 2 sites agricoles permettant la découverte et l'échange. Les participants pourront découvrir la ferme, les animaux, les cultures, la production de légumes ou du vin. Pour ces visites, les déplacements se feront en vélo ou en voiture.
- 12h00 : Spectacle culturel surprise organisé par la Communauté de Communes Sèvre et Loire. Il sera suivi d'un verre de convivialité à la salle polyvalente.

Pour participer à cet événement, merci de s'inscrire en renvoyant le bulletin d'inscription par mail ou par courrier.



Bulletin réponse

A déposer à la Mairie ou renvoyer par mail : contact@mairie-laregrippiere.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Portable :

Participera

Aux belles rencontres

Au spectacle culturel uniquement

Nombre de participants : _____

Parcours :

Vélo

Voiture

OUVERTURE DU BAR RESTAURANT

LE ST JO'

Après plusieurs jours de ménages, de travaux et de rafraîchissement des locaux, le bar restaurant Le ST JO' ouvre ses portes le lundi 6 septembre 2021. Elisa et Laurent vous accueillent tous les jours.

Côté bar, une dizaine de bières ainsi qu'une carte des muscadets de nos vignerons locaux seront proposés. Des soirées à thème, sportives seront organisées.

Des jeux de comptoir seront à disposition et un vendeur d'huîtres sera présent certains dimanches matin. La presse quotidienne sera également en vente.

Côté restaurant, un menu différent chaque jour sera proposé avec des plats faits maison. La formule du midi, entrée-plat-fromage-dessert et boisson comprise sera à 13€.

Côté épicerie, vous pourrez y trouver un dépôt de pain - viennoiseries du Comptoir des Délices, des produits laitiers de la Ferme des Coteaux de la Divatte (fromage, yaourt et beurre) ainsi que des produits sous vide de la Charcuterie du Vignoble.

N'hésitez pas à venir découvrir la proximité, Elisa et Laurent vous accueilleront avec plaisir.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h00 à 14h30

Mardi et Mercredi de 8h00 à 20h00

Jeudi de 8h00 à 21h00

Vendredi de 8h00 à 22h00

Samedi et dimanche de 8h00 à 14h30 et de 17h30 à 22h00



PROGRAMMATION DES ÉVÈNEMENTS

DU ST JO'

Samedi 25 septembre 2021

Rock & Fouées !

A partir de 20h et jusqu'au bout de la nuit, si le temps nous le permet !

Le premier évènement sera un concert en extérieur avec la participation du groupe les Health Ministry.

Groupe de reprises rock avec quelques créations et nous sommes aussi dans l'attente d'une réponse d'un deuxième groupe.

Restauration sur place assurée par Violaine et Anthony et leurs bonnes fouées.

Dans le cadre du pass sanitaire, un contrôle sera effectué auprès de chaque personne entrante sur le site du concert.

Il y aura aussi la possibilité de se faire tester sur place avant l'entrée. (Prévoir 10/15 mn par pers)



FOURNÉE GÉNÉRALE





Samedi 6 novembre 2021

à partir de 20H

Pour ce deuxième événement, encore un concert. Cette fois-ci en intérieur avec la participation de DÏE MORG.

Rockeur nantais que l'on ne présente plus avec sa voix rocailleuse et sa guitare folk sur des chansons anglophones aux accents parfois sauvages ou ballades tantôt punks, tantôt irish. Restauration sur place avec des ardoises charcuterie/fromage.



Samedi 26 février 2022

à partir de 20H



Nous commencerons 2022 avec un concert avec les filles du GANG DES PTITS TROUS.

Ce groupe chantonne et fredonne son répertoire de chansons coquines et démodées des années 20.

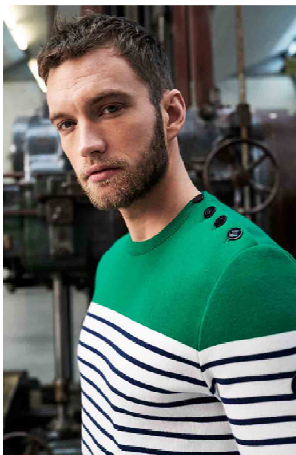
Chansons jetées à la barbe du public, sans accordéon ni trompette, les voix nues et crues de ces trois mistinguettes se mélangent pour le plaisir de vos oreilles. Ces gouailleuses de comptoir dépoussièrent les vieux airs des grands mères à coup de boa poilu !

Restauration sur place prévue.

GRANDE VENTE DE RENTRÉE A L'ATELIER ROYAL MER

Du 15 au 18 septembre 2021 - 10h00 / 18h00

Depuis 1946, Royal Mer fabrique de la maille d'inspiration marine. Un savoir-faire made in France qui puise dans des valeurs authentiques. Une marque qui choisit l'élégance et perpétue des compétences devenues rares en matière de fabrication. Plus de 50 personnes (programmeurs, bonnetiers, coupeuses, brodeuses, remailleuses...) officient aujourd'hui dans son atelier de LA REGRIPIERE, pour **continuer de faire vivre cet héritage de 75 ans.**



On le sait, l'humeur est à l'authentique, à la valorisation des productions de proximité.

Avec son approche contemporaine, Royal Mer **évoque au fil de ses collections, le retour aux essentiels classiques chic.** Avec le choix d'un panel de coloris festifs.

Pour la rentrée de Septembre 2021, Royal Mer organise le retour de ses grandes ventes d'atelier au sein de son magasin d'usine de 800 m².

Royal Mer - ZA de Treize Vents – Route de Beaupréau
44330 La Regrippière

Magasin d'usine : 02 40 33 69 20 - www.royal-mer.com



NETTOYAGE D'AUTOMNE

La commission animation du Conseil Municipal des Enfants (CME) de la Regrippière organise une opération nettoyage de la commune le samedi 18 septembre.

Ce projet sur lequel les enfants élus ont travaillé toute l'année, initialement programmé au printemps a été reporté du fait du contexte sanitaire.

Au programme : nettoyage le matin, pique-nique convivial le midi, après-midi jeux (en partenariat avec Croc'Loisirs) et résultat du concours d'épouvantail.

Nous vous espérons nombreux à cette journée citoyenne, ouverte à tous !

Pensez à apporter votre gilet jaune et votre pique-nique !

Concours d'épouvantail

Fabriquez un épouvantail original et apportez-le ce samedi 18 septembre pour une exposition. Un jury composé des enfants du CME désignera l'épouvantail le plus remarquable.



COURS DE COUTURE

L'Association Sportive et Culturelle Regrippiéroise vous propose cette année des cours de couture une fois par mois le lundi de 19h à 21h30.

Tarif : 25 euros par mois les 2h30 de cours.

Ces cours sont ouverts aux adultes niveau débutant.

Pour toutes questions et inscriptions, contactez Céline MICELI au 06.62.58.29.80

Dates des cours de couture, les lundis 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre, 10 janvier, 22 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai et 13 juin.

Accessoires et vêtements réalisés pendant l'année : lingettes et débarbouillettes, coussin, dessus de plat, filtre à café, tote bag et sac pochette, trousse de couture, sac de bowling, t-shirt en jersey.



CLUB DE L'ESPERANCE

Le Club de l'Espérance reprend ses activités le mardi 7 septembre : belote, tarot, boules, sortie pédestre, autres jeux.

Veuillez noter dans vos agendas le traditionnel repas du club est prévu le mardi 12 octobre.

L'assemblée générale et les inscriptions sont prévues le mardi 18 janvier 2022 à 14h00 à la salle polyvalente.

Pour ces événements le pass sanitaire ainsi que le port du masque sont obligatoires.

ECOLES

C'est la rentrée pour les deux écoles de la commune !

159 élèves ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle année riche en enseignements.

A l'école Clément Pellerin, ce sont 81 élèves répartis en 4 classes :

- Petite et moyenne sections : 19 élèves accueillis par Mme Carole Bertin et Mme Irène Leroux (ATSEM)
- Grande section et CP : 21 élèves accueillis par Mme Amélie Lemerle et Mme Blandine Charrier (ATSEM)
- CE1-CE2 : 17 élèves accueillis par Mme Myriam Errard et Mme Elise Llacer (le vendredi)
- CM1 et CM2 : 24 élèves accueillis par Mme Aïcha Daoudi et Mme Vanessa Dauvissat (le jeudi)



La direction est assurée par Mme Daoudi (ce.0440781k@ac-nantes.fr - 02.40.33.61.44)

A l'école du Sacré-Cœur, ce sont 78 élèves répartis en 4 classes :

- Petite et moyenne sections : 15 élèves accueillis par Mme Fabienne Payet, Mme Lucile Barthe et Mme Bérangère Lambert (ASEM)
- Grande section et CP : 19 élèves accueillis par Mme Marie-Soizic Coulonnier et Mme Andréa Guyon (ASEM)
- CE1-CE2 : 21 élèves accueillis par Mme Emilie Boiteux
- CM1 et CM2 : 23 élèves accueillis par Mme Françoise Barré et Mme Diane Poininet de Sivry



La direction est assurée par Mme Barré (ecole.sacre.coeur@gmail.com - 02.40.33.63.60)

CROC'LOISIRS ET ESPAC'JEUNESSE



Pour toutes demandes d'inscription à la périscolaire et au centre de loisirs, veuillez prendre contact par mail rape44@orange.fr ou par téléphone 02 40 06 88 43 afin de convenir d'un rendez-vous.

Lors de l'inscription, vous devez apporter le carnet de santé et le numéro d'allocataire CAF/MSA. Le dossier est complété informatiquement le jour du rendez-vous.



TONIC FAM

L'association Tonic Fam propose des cours de fitness, pilates, cardio, stretching et zumba. Le cours d'essai est gratuit.

Les cours ont lieu :

- Lundi soir à La Regrippière à la salle de sport
16h45 à 17h45 : PILATES (Places limitées)
17h45 à 18h45 : PILATES (COMPLET)
18h45 à 19h45 : RENFO MUSCULAIRE/ FITNESS
19h45 à 20h45: RENFO MUSCULAIRE/ FITNESS/ CARDIO
- Jeudi soir à Mouzillon à la salle Raphaël Hardy
18h45 à 19h45 : STRECHING/STEP/RENFO MUSCULAIRE
19h45 à 20h45 : ZUMBA

Pour plus de renseignements : tonicfam@yahoo.fr
Delphine LARRIEU 06.26.13.55.41
<https://tonicfam.wixsite.com/monsie>

**FITNESS
PIRATES
CARDIO
STRETCHING
ZUMBA**

TONIC FAM
Tonique - Active - Healthy - Plus - Grande - Santé.
MOUZILLON - LA REGRIPIERE

REPRISE DES COURS !
06 septembre 2021 09 septembre 2021
LA REGRIPIERE MOUZILLON

COURS D'ESSAI GRATUIT !

LUNDI SOIR A LA REGRIPIERE
Salle des sports
16h45 à 17h45 : PILATES (places limitées)
17h45 à 18h45 : PILATES (COMPLET)
18h45 à 19h45 : RENFO MUSCULAIRE / FITNESS
19h45 à 20h45 : RENFO MUSCULAIRE / FITNESS / CARDIO

JEUDI SOIR A MOUZILLON
Salle Raphaël Hardy
18h45 à 19h45 : STRECHING / STEP / RENFO MUSCULAIRE
19h45 à 20h45 : ZUMBA

COTISATIONS 2021 / 2022
85€ : accès ILLIMITE Cours La Regrippière / Mouzillon SAUF PILATES
110€ : 1H de PILATES par semaine
160€ : PILATES + Cours La Regrippière et Mouzillon

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE AU 1^{er} COURS
Cours effectués par un professeur d'état

Pour plus de renseignements :
✉ tonicfam@yahoo.fr
☎ Delphine LARRIEU 06.26.13.55.41
<https://tonicfam.wixsite.com/monsie>

TWIRLING

Vous pouvez faire découvrir ce sport à vos enfants âgés entre 5 et 9 ans.

Ce sport se pratique en équipe, en duo et en individuel.

Deux séances découvertes sont proposées à la salle de sport de La Regrippière :
- les mardis 7 et 14 septembre de 18h30 à 20h.

Vous devez obligatoirement vous inscrire pour les séances d'essai soit :

- Par mail : twirl.pc@gmail.com
- Téléphone : 07.89.51.61.08

LE TWIRLING RECRUTE !

Danse, Gymnastique, Bâton

SAISON 2021-2022

SÉANCES D'ESSAI
MARDI 7 SEPTEMBRE
MARDI 14 SEPTEMBRE

🕒 de 18h30 à 20h00
📍 salle des sports
44330 La Regrippière

5 ANS À 9 ANS

ÉQUIPE DUO INDIVIDUEL

NOUS DÉCOUVRIR !

SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT !
• Mail : twirl.pc@gmail.com
• Téléphone : 07 89 51 61 08

ENFANCE & FAMILLE

FESTI'FAMILLE

UN ÉVÈNEMENT POUR LES PARENTS EN SÈVRE & LOIRE



compagnies,
ateliers parents
enfants

Festi'Famille

ÊTRE PARENT EN SÈVRE & LOIRE

du 1^{er} octobre 2021
au 31 janvier 2022

Sur toutes les communes de la
Communauté de Communes Sèvre et Loire

gratuit et ouvert à tous – sur inscription auprès des structures organisatrices

FESTI'FAMILLE, SAISON 1, C'EST DU 1^{ER} OCTOBRE 2021 AU 31 JANVIER 2022

Un événement pour partager du temps avec son enfant et pour s'informer, échanger entre parents sur tous les sujets de la vie de parents ou de grand-parents...

La CCSSL, le Centre Socioculturel Loire-Divatte ainsi que des parents bénévoles se sont associés pour piloter et créer ce nouvel événement appelé "Festi'Famille", en partenariat avec les 11 communes, des associations, des partenaires enfance et jeunesse du territoire. Une trentaine d'actions environ sont prévues sur les 11 communes du territoire.

POUR LANCER LES FESTIVITÉS DE LA SAISON 1, UN TEMPS FORT DE 3 JOURS GRATUIT EST PRÉVU LE PREMIER WEEK-END D'OCTOBRE :

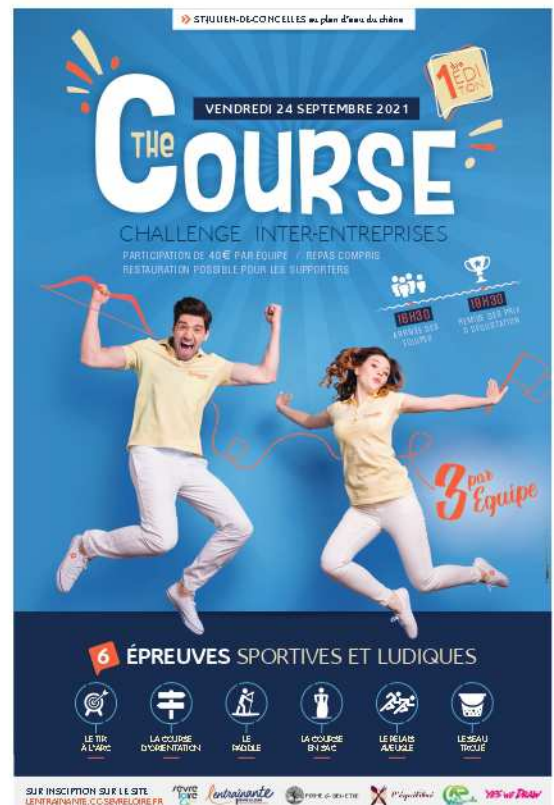
- **Vendredi 1er octobre à 20h30** - One Woman Show de Véronique Poisson pour rire de notre parentalité. Inscription à partir du 9 septembre
- **Samedi 2 octobre de 14h à 18h** - Après-midi jeux : structures gonflables, jeux en bois. Sans inscription.
- **Dimanche 3 octobre à 10h30 ou 16h30** - Spectacle familial de Laurent Deschamps, à partir de 3 ans. Inscription à partir du 9 septembre

Programme détaillé des actions de la saison 1 en ligne, le 1^{er} septembre. | Inscriptions à partir du 20 septembre auprès de chaque partenaire.

Réservation et plus d'infos sur bit.ly/festifamille21-22

RENSEIGNEMENTS : Centre Socioculturel Loire-Divatte
02 40 36 87 76 28

ÉVÈNEMENTS



STRIEUX-DE-CONCELLES au plan d'eau du chêne

VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021

THE COURSE

CHALLENGE INTER-ENTREPRISES

PARTICIPATION DE 40€ PAR ÉQUIPE / REPAS COMPRIS
RESTAURATION POSSIBLE POUR LES SUPPORTERS

1^{ER} EDI 2021

10h30 ARRIVÉE DES ÉQUIPES

16h30 DÉMARRÉ DES ÉQUIPES

3 par Équipe

6 ÉPREUVES SPORTIVES ET LUDIQUES

- LE TIR À L'ARC
- LA COURSE D'ORIENTATION
- LE NADALE
- LA COURSE EN SAC
- LE RELAIS AÉRIEN
- LE SAU TROUÉ

sur inscription sur le site www.entrainante-cc-sevreloire.fr

APRÈS UNE PAUSE ESTIVALE BIEN MÉRITÉE, L'ENTRAÎNANTE SÈVRE & LOIRE ET CAP SPORTS ET NATURE S'ASSOCIENT POUR VOUS PROPOSER UN DÉFI SPORTIF, OÙ BONNE HUMEUR ET CONVIVIALITÉ SERONT LES MAÎTRES-MOTS.

THE COURSE c'est un événement créé par et pour les entreprises du territoire, quelle que soit leur taille. Depuis 2019, un petit groupe dynamique de l'Entraînante Sèvre & Loire travaille d'arrache-pied sur la mise en place d'une rencontre conviviale et sportive.

Après une année 2020 quelque peu mouvementée, l'organisation de THE COURSE, cette année était une évidence. Les entreprises et leurs salariés ont plus que jamais envie de créer du lien, de partager des moments et de se fédérer autour d'un objectif commun. Le groupe s'est à nouveau réuni, une date était trouvée, THE COURSE était lancée !

Découvrez le programme sur notre site internet.

Infos sur [lentrainante.cc-sevreloire.fr](https://www.entrainante.cc-sevreloire.fr)



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÈNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
RÉUNIONS PUBLIQUES

Un outil au service de l'avenir
de notre territoire



PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC
DU TERRITOIRE

Vous pouvez participer de deux manières :

- Soit en présence (en respectant les protocoles sanitaires en vigueur)
- Soit en visioconférence sur rendez-vous préalable à la date de la réunion publique.

Vous pouvez également vous inscrire à la réunion publique en remplissant le formulaire de participation en ligne sur notre site internet.

PLAN CLIMAT AIR
ÉNERGIE TERRITORIALE

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Afin de mobiliser le plus grand nombre sur la thématique de la transition énergétique, la Communauté de communes Sèvre & Loire va lancer une consultation publique à partir du 27 septembre et jusqu'au 30 novembre 2021.

Infos sur interco.cc-sevreloire.fr



VIVRE AUTREMENT

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES PRÉSENTE
UN NOUVEL ÉVÉNEMENT DÈS SEPTEMBRE.
Et si nous prenions le temps de faire un pas
de côté ?

Le Réseau des 7 bibliothèques, en partenariat avec le département propose des temps d'échange pour réfléchir sur notre vie quotidienne, notre impact sur l'environnement dans le contexte, si particulier, que nous vivons...

- Ouverture de la saison : Rencontre avec Julien Vidal, le 17 septembre à la Médiathèque à Vallet.
- De septembre 2021 à juin 2022 : conférences, rencontres d'auteurs, projection de films, ateliers, soirée jeux...
- Participez à de nombreux défis tout au long de la saison.
- Découvrez le programme en septembre sur notre site internet.

Infos sur bibliotheques.cc-sevreloire.fr

LES PANIERS CULTURELS

UN DISPOSITIF DE SOUTIEN À L'EMPLOI
ET À LA CRÉATION ARTISTIQUE, EN
PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE.

Les artistes qui adhèrent à ce plan de soutien créé par le collectif « Ouvrir l'horizon » ont eu ainsi l'opportunité de créer une forme artistique nouvelle courant 2021.

Découvrez le programme sur notre site internet.

Infos sur interco.cc-sevreloire.fr



Oyé, oyé !

Vous cherchez un mode
de garde sur le territoire ?
Pour répondre à votre
besoin, répondez à votre
sondage en ligne à partir
du 15 septembre.

dit.ly/questions-garde-ccsl

DÉCHETS

RÉDUCTION
DES DÉCHETS

LA CCSL S'ADAPTE À VOS
BESOINS EN MATIÈRE DE
COMPOSTAGE.

Depuis quelques mois, nous constatons l'engouement des habitants pour le compostage et c'est une très bonne nouvelle !

En effet, le compostage permet une réduction des déchets verts et des ordures ménagères de 30 kg/hab/an. Composter permet de réduire des déchets tout en opérant un retour à la terre de la matière organique. Le compost obtenu est un engrais formidable pour fertiliser le jardin et remplacer les engrais chimiques.

UNE AIDE FINANCIÈRE
POUR L'ACHAT D'UN
COMPOSTEUR

Dorénavant, la CCSL propose une aide financière de 25 € pour tous les foyers du territoire qui en font la demande, sur présentation d'une copie de la facture d'achat du composteur au nom et adresse de l'acquéreur. **25 € seront déduits de la facture de redevance incitative du semestre suivant la réception de votre facture.** Cette participation ne peut être perçue qu'une seule fois. Aussi, cette aide ne s'applique pas pour les foyers déjà équipés d'un composteur fourni par la communauté de communes.

ON S'ADAPTE A VOS
BESOINS

Grâce à cette aide financière, vous pourrez dorénavant faire l'acquisition du composteur qui correspond parfaitement à vos besoins et à vos goûts.

Infos sur dechets.cc-sevreloire.fr

A DÉCOUVRIR

A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

LE FOUR À CHAUX DE LA CHAPELLE HEULIN

Au XIX^e des ingénieurs agronomes découvrent que la chaux permet de fertiliser des terres trop acides. De fait les fours à chaux se multiplient.

Le four à chaux de la Chapelle-Heulin, construit vers 1825, est le témoignage de cette activité florissante de l'époque. Cet ouvrage se situe à proximité du port du Montru et pour cause, le calcaire extrait de Liré descendait la Loire avant de remonter la Goulaine jusqu'au petit port. L'activité a été intense jusqu'à la construction de la digue de la Divatte qui a conduit à la rupture de la liaison commerciale et donc à l'extinction des feux.



En 2018, l'état de conservation des bâtiments en fait sa rareté et son intérêt. La municipalité s'engage alors dans un travail de restauration de l'édifice. 2021 sonne la dernière phase des travaux.

En lien avec l'association des Amis du four à chaux du Montru mais également du Pays d'Art et d'Histoire du Vignoble Nantais et du Voyage à Nantes, la commune de la Chapelle-Heulin souhaite donner une nouvelle dynamique à ce site. En projet : concerts, salles d'exposition et bien d'autres idées foisonnent encore.

Découvrez le four à chaux et le port du Montru différemment :

*Circuit pédestre n° 11 *Circuit de l'Agrion de Mercure*

*Circuit du vignoble à vélo *Entre Sèvre et marais*

Circuits téléchargeables sur le site de l'office de tourisme du vignoble de Nantes

LES MUSCADÉTOURS

SAVE THE DATE !

Du 1^{er} au 3 octobre, les chefs du Vignoble de Nantes mettent les petits plats dans les grands directement à la table des Vignerons ! 5 domaines viticoles accueillent les chefs restaurateurs pour un moment privilégié de gastronomie, de convivialité et de solidarité.

L'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes vous donne rendez-vous le mercredi 1^{er} septembre à 10h pour l'ouverture de la billetterie en ligne.



CRÉACCUEIL

Vous arrivez dans la région, vous êtes de « jeunes » retraité(e)s, vous recherchez une activité. N'hésitez pas à venir rejoindre l'association CREACCUEIL.

L'association propose des activités très variées : cartonnage, randonnées pédestres (12, 8 ou 4 kms), encadrement, vannerie, scrapbooking, art floral, vannerie, broderie, couture, patchwork, tricot, mosaïque etc...



Les inscriptions pour l'année 2021-2022 se dérouleront à la salle située 5, rue de la Bourie à VALLET:

Le mardi 31 août de 9h à 20h (journée continue),

Le vendredi 3 septembre de 19h à 20h,

Le samedi 4 septembre de 9h à 12h.

Vous pourrez également vous inscrire à tout moment dans l'année lors d'une permanence assurée le vendredi de 9h à 10h30 du 10 septembre au 15 décembre.

La cotisation individuelle est fixée à 32 € et à 52 € pour une famille.

Les activités d'aquarelle, de gravure sur verre ne seront pas assurées cette année faute d'animatrices. Si vous souhaitez dispenser des cours de ces disciplines ou d'autres activités manuelles, nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter lors des inscriptions, par mail à creaccueil.vallet@orange.fr ou par téléphone au 02.40.36.39.08.

2^{EME} RENCONTRE SPORT- SANTÉ SÉNIORS

Rendez-vous jeudi 30 septembre au complexe sportif de Mouzillon pour tester différentes activités de bien-être. Participez à la 2^{ème} rencontre sport-santé seniors : une matinée d'ateliers sportifs et d'information proposée par les associations locales, des professionnels de santé et le Département.

Quelles activités physiques et santé allez-vous tester?

- Renforcement musculaire / jeux de ballons / course d'orientation mémoire / swin-golf
- Jeux traditionnels / marche nordique / disc-golf / gym douce
- Pilates-équilibre / atelier podologie / atelier diététique

Renseignements et inscriptions :

Jean-Baptiste MICHEL : 06 86 45 82 37 ou Jacques BLANDIN : 06 77 09 34 07

Si vous n'avez pas de moyens de locomotions, pensez au transport solidaire : SERV-VOLANT de Sèvre et Loire : 06.33.69.13.07

Les mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire nécessitent d'être titulaire du pass sanitaire pour participer à cette matinée.



LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER HORTICULTEUR

En ce début septembre, il est encore temps de planter vos choux, choux pommes, choux fleurs, choux fleurs de printemps. Ils sont encore disponibles à la jardinerie. C'est aussi le moment de planter vos salades d'hiver, cornet d'Anjou, wallonne et de semer la mâche à grosse graine.

Pour les gourmands, c'est la meilleure période pour planter vos fraisiers !

N'hésitez pas à anticiper la plantation de vos arbres fruitiers, cette année encore on souffre d'une forte pénurie en fruitiers et fruits rouges. Vous pouvez dès maintenant en réserver pour novembre.

Petite info, nous sommes fermés l'après-midi pour la fin de saison.

Bonne fin de vacances pour les derniers et à bientôt à la jardinerie.

Dicton du mois : A la fête de la Saint-Vincent, le vin monte dans les sarments

LA RECETTE DU ST JO' LE CREMET D'ANJOU ET SON COULIS DE FRUITS ROUGES

Ingrédients pour une vingtaine de pièces :



Pour le crémet :

- 10 blancs d'œufs
- 1 litres de crème fleurette

Pour le coulis:

- 25cl d'eau
- 150gr de sucre
- 250gr de fruits rouges

Placer un tulle ou une gaze dans un ramequin. Monter les blancs en neige. Monter la crème. Mélanger le tout délicatement. Verser la préparation dans les ramequins. Réserver 3 heures minimum au frigo. Démouler et servir avec un coulis.

Pour le coulis, mélanger l'eau avec le sucre. Faire bouillir et verser à chaud sur les 250 gr de fruits rouges. Mixer et passer au chinois si besoin.

Accord met/vin

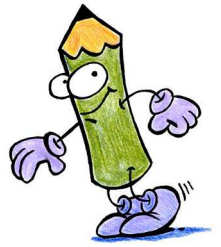
""Une méthode traditionnelle du Domaine des Tilleuls. Cette fine bulle élaborée à partir du cépage chardonnay accompagnera ce dessert tout en élégance"



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
A consommer avec modération.

JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C							■		■	
D					■					
E			■				■			
F				■						
G								■		
H					■	■		■		
I										
J									■	



VERTICAL

- Belle et bonne qualité pour une maman
- Débordement désagréable
- Bagarre avec coups violents—gros nez
- Bonnes copines—un gros défaut
- Publication de mariage—Petite pomme—Etat major
- Chaumes après la moisson—Titane
- Consonnes de lire—Béarnaise ou beurre blanc
- Poisson de mer cousine de la julienne—Hors service
- Fin de sec—Qui a la blancheur de l'ivoire
- Ils ont toujours les moyens de rentrer

HORIZONTAL

- Petites prunes jeunes
- Elle organise les jeux pour la colo
- Déchets de l'organisme
- Prince troyen—Presser
- Rendez-vous—Arbre asiatique—Vieux roi
- Actrice française—Il met dans la balance
- Nationalisa—Début de rillettes
- Regardera un livre—Crée
- Le 41 en France
- Ce n'est pas drôle d'en avoir

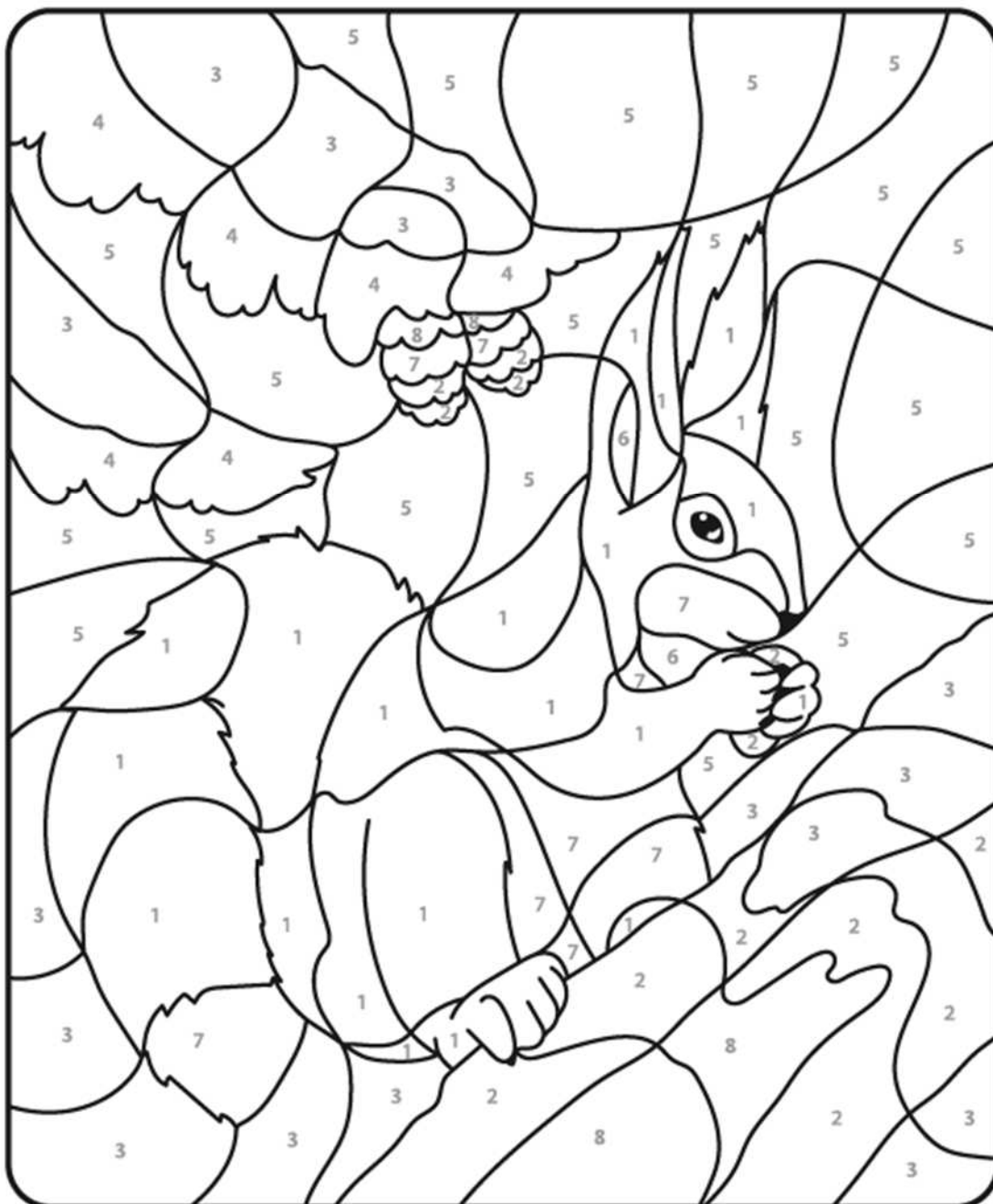
RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	F	R	I	A	N	D	I	S	E	S
B	R	O	N	F	L	E	M	E	N	T
C	A	T	■	A	■	M	O	N	T	A
D	M	I	E	R	A	I	■	I	A	B
E	C	S	R	■	S	■	R	O	S	I
F	A	S	S	I	S	T	E	R	■	L
G	I	O	■	■	O	I	E	■	C	I
H	S	I	E	C	L	E	■	C	A	S
I	E	R	■	C	E	R	E	A	L	E
J	S	E	Q	U	E	S	T	R	E	R



COLORIAGES POUR ENFANTS

Aide-toi des chiffres pour colorier ce dessin.



PLANNING MEDICAL

- PHARMACIE DE GARDE DU MAINE ET LOIRE ET LOIRE ATLANTIQUE 118 418
- SERVICES VETERINAIRES 02.40.33.94.63 ou 02 41 64 74 80
- TAXIS DU VIGNOBLE 02.40.120.220
- TAXIS GOULEAU 02.40.33.93.38
- AMBULANCE GOULEAU 02.40.33.95.77
- AMBULANCE DOUILLARD 02.40.33.92.05

PERMANENCE INFIRMIERES

- **CABINET INFIRMIERS** : 3 bd de l'Europe Vallet

Mme ROBIN	06.70.35.33.57
M.BIROT	06.70.35.33.57

- **CABINET INFIRMIER GESTE** : 3 rue de Bretagne 49600 GESTE

Mesdames BAUDRY-ROUSSELOT-DUGRAY 02.41.56.69.07

- **INFIRMIERES LIBERALES** :

M. PAPIN (12bd d'Italie Vallet)	06.60.27.62.06
Mme CORMERAIS (12 bd d'Italie Vallet)	02.40.33.92.58

- **CABINET INFIRMIER VALLET** : 1 bd de l'Europe 44330 VALLET

Mesdames CHAMPIN-FAVREAU & RACOUPEAU . .06.81.97.60.17

NUMEROS D'URGENCE



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

MAIRIE : 02.40.33.63.14
M. Le Maire reçoit sur RDV
Mme DURAND, adjointe aux affaires sociales ou Mme
MENARD reçoivent sur rendez-vous.
dgs@mairie-laregrippiere.fr
Voirie : M.GUILLOU - Prendre RDV à la mairie.

PÔLE EMPLOI (ANPE – ASSEDIC) : 39.49

7 rue du Chantre - Clisson

POINT RELAIS EMPLOI : 02.51.71.92.13

Espace Antoine Guilbaud
1 place Charles de Gaulle - Vallet

MISSION LOCALE : 02.40.46.27.52

11, rue François Luneau - Vallet

DÉCHETTERIES DE LA CCSL:

-Vallet - 4 rue des ferfonnières

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-18h

-Le Loroux-Bottereau - CAD zone du Plessis

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-18h

DÉPUTÉE : Pour rencontrer Sophie ERRANTE :

serrante@assemblee-nationale.fr

10, rue du Cep 44190 Gorges 02.40.05.44.09

AGENCE POSTALE : 02.40.33.62.41

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : de 13H30 à 16H30

Mercredi et samedi de 9h à 12h.

Départ courrier : 15h lundi au vendredi 12h samedi.

ADHILA - VALLET : 02.40.89.30.15

Info. juridiques, financières et fiscales sur l'habitat, 1er
jeudi du mois de 9H à 12H - Bureau 1 -
1bis place Charles de Gaulle - VALLET.

CLIC À TOUT ÂGE : 02.51.71.95.89

Permanence tous les mercredis de 9H à 12H (sauf va-
cances scolaires) – Espace Antoine Guilbaud

11 rue François Luneau à Vallet

CAUE 02.40.33.92.00

Conseiller Architecture. RDV mairie de Vallet

4ème jeudi du mois de 15H45 à 16H45 sur RDV.

TRÉSOR PUBLIC : 02.40.33.80.56

15 rue de la Liotterie - Le Loroux-Bottereau

RAM - Relais Assistants Maternels :

Pour toutes questions que peuvent se poser les profes-
sionnels de l'accueil individuel ou les parents em-
ployeurs. ram@cc-sevreloire.fr 02.51.71.92.21

CICAS- ARCO - AGIRC : 02.40.48.01.32

Retraite complémentaire des salariés, à la mairie de
Clisson. Exclusivement sur rendez-vous.

Groupe Prévention Suicide : 02.40.46.27.52

Ecoute + rendez-vous tous les jours – Bureau 2

11 rue François Luneau - VALLET.

FNATH : Association des accidentés de la vie

3^{ème} jeudi du mois de 13H45 à 16H30

11 rue F. Luneau—Vallet

02.40.69.84.71

RECETTE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS :

3 Boulevard Pusterle – Vallet 09.70.27.51.28

8h30 /12H00 – 13H00 /16H30 du lundi → vendre-
di.

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

2 rue du Docteur Doussain - Clisson 36.46

CARSAT (ex CRAM) : 39.60

11 rue François Luneau - Vallet - Mardi sur RDV

MSA : 02.40.41.39.27

11 rue François Luneau - VALLET

Mercredi sur rendez-vous

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

11 rue François Luneau - Vallet sur RDV

1er et 3^{ème} jeudi du mois 14h/17h 02.40.33.92.00

RELAIS CAF : 08.10.25.44.10

20, rue Emile GABORY Vallet—Jeudi de 14H /16H30

sans RDV et mercredi de 14h à 16h sur RDV

Accueil téléphonique : 9h - 11h30 / 13h30 - 15h30

CENTRE MEDICO SOCIAL :

PMI (Puéricultrices et médecin) 02.40.33.96.19

Sur rendez-vous. 48 rue d'Anjou à Vallet.

CULTE CATHOLIQUE :

Curé : Hervé GODIN

02.40.33.92.83

Rens : Mme HOUSSIN

02.40.33.60.04

ORGANIC : 02.40.12.27.22

Retraite des commerçants et artisans, 1^{er} jeudi du

mois de 14H à 17H pour les RDV – Bureau 1 1bis

Place Charles de Gaulle à Vallet.

CIDFF : Droit des femmes et des familles.

Sur RDV -2^{ème} vendredi du mois - 9h à 17h.

11 rue François Luneau Vallet

02.40.48.13.83

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX :

Charlotte LUQUIAU et Jean-Pierre MARCHAIS sont à
votre disposition. Prendre RDV au

02.40.99.09.40

Laurent PETITEAU, 31 ans
Membre actif du comité des fêtes et
gérant de Laurent Boissons Services



Laurent est un Regrippiérois d'adoption investit depuis de nombreuses années dans l'animation et l'organisation de concerts.

Qui êtes-vous ?

Je suis Laurent Petiteau, fils de vigneron de Vallet et gérant de Laurent Boissons Services depuis 9 ans. Mon activité porte sur la fourniture de boissons pour tout type d'évènement allant de 20 à 3000 personnes. J'ai complété l'activité avec la location de matériel (tables, chaises, vaisselles...)

Quel lien avez-vous avec la commune de la Regrippière ?

Au travers du collège, j'ai fait des rencontres de jeunes de la Regrippière. Tous les week-ends, on se retrouvait. Cette ambiance et les nombreux projets de tzuika m'ont tout de suite poussé à m'investir avec les copains de la Regrippière.

Que pouvez-vous nous dire de tzuika ?

C'est une association de la Regrippière qui a réellement été un moteur dans la commune. Elle a organisé de nombreux concerts et évènements. Le dernier concert était en 2007 et j'ai pu y participer comme bénévole. Le foyer des jeunes Escoublan dont je faisais partie a voulu prendre le relais car on était passionné de musiques et de concerts.

Quels étaient vos projets ?

Cela a commencé par des petits concerts puis on a voulu étoffer l'offre avec des thématiques comme le Rock'n Roll Girl : une formule avec des groupes 100 % féminins et une déco spécifique de la salle.

On a ensuite développé de nombreux projets dont Puls'on l'automne qui a réuni jusqu'à 3000 personnes et des têtes d'affiche comme MASS HYSTERIA. On était tous très jeunes et très motivés par ces projets. Hélas le temps disponible pour ces grosses soirées nous a obligé à arrêter.

Et aujourd'hui ?

L'association du Foyer des jeunes Escoublan a disparu mais les liens entre organisateurs et bénévoles sont toujours forts. On se retrouve au sein du comité des fêtes pour organiser des évènements de plus petites tailles mais qui privilégient la convivialité avec un brin d'originalité. C'est le cas de VINI/VINYLE ! que l'on aimerait bien renouveler quand les conditions sanitaires seront plus faciles. On s'occupe aussi de la fête de la musique et il reste aussi quelques projets en tête...

Qu'est-ce qui vous pousse dans ces projets ?

Tout d'abord, ce sont des rencontres. On s'amuse bien et on est content de se retrouver autour de ces projets musicaux. J'invite les jeunes de la Regrippière à nous contacter par le biais du comité des fêtes. On a besoin de vous et de vos idées pour participer à ces beaux projets. On est prêt à vous accueillir dans nos projets et passer le relais pour faire bouger La Regrippière. Pour mon cas personnel, j'ai choisi d'habiter à La Regrippière suite à toutes ces rencontres. Être acteur dans la vie locale, autour de la musique et avec des amis, que demander de plus !

Merci à Laurent pour son sourire et sa bière.

#viveleCDF#laregrippiere#rockandroll